

Procès-verbal de l'Assemblée régionale de printemps du jeudi 10 mars 2022

tenue à la salle Poméranne de Pomy

Assemblée convoquée le 1^{er} mars 2022

Présidée par Frans van Binsbergen, pasteur – président de l'AR

Nombre de délégués présents : 27 *A partir du point 5 : 28*

Excusés : 12 *A partir du point 5 : 11*

Ordre du jour

1. Ouverture

- Le président ouvre l'assemblée à 20h06. Il accueille le Conseil synodal, le Conseil régional, les délégués, les invités et le public.
- Après l'appel par la secrétaire, le président installe M. Michel Favre de la paroisse du Balcon du Jura.
- Adoption de l'ordre du jour : oui à l'unanimité.
- Deux scrutateurs : Tamara Gasteiner et Michel Favre.

2. Adoption du PV de l'Assemblée régionale d'automne du 11 novembre 2021

- PV adopté à l'unanimité.

3. Gestion 2021 du Conseil régional

- Le rapport a été remis avec l'ordre du jour.
La question de la réorganisation des Région a été posée par le Conseil synodal (CS) en juin 2021. Chemin fait depuis. Décision à prendre tout à l'heure.
Information-communication prend l'ampleur nécessaire grâce à l'engagement d'Alexandra Lasserre à ce poste.
- Pas de questions.

4. Comptes 2021 de la Région 7

- En l'absence de Chantal Bujard Bovey excusée, Erwin Stucki présente les comptes.
Des activités n'ont pas pu avoir lieu, cela se marque dans les comptes.
12'000 francs de surplus de produits pour 2021.
Formation et accompagnement : résultat négatif de 6'000 francs (location du CAJO surtout). Les camps enfants et jeunes se sont bien passés.
Présence et solidarité : résultat positif.
Fonds des mineurs a accordé des aides pour 9'000 francs. N'a pas été réapprovisionné.
Déficit budgétisé mais comptes positifs de 9'343 francs.
La paroisse de Saint-François, par l'intermédiaire de Pomy-Gressy-Suchy, a alloué une aide à la jeunesse dans le Nord vaudois.
Le spectacle de la Marelle a eu du succès, financièrement aussi.

Commission de gestion, présenté par Chantal Aebi

Réunie le 24 février. Vie de l'Eglise s'est maintenue, les moyens audio-visuels ont été mis à contribution. Les paroisses font face aux nouvelles normes de vie actuelles. Comptes positifs mais liés à défauts d'activités. Remerciement au Conseil régional (CR). Acceptation des comptes recommandée.

Vote

Les trois rapports – gestion – comptes – commission de gestion – acceptés à l'unanimité.

5. Réorganisation de la Région 7 Nord vaudois

5.1 Présentation par le Conseil régional

François Lemrich et Sophie Maillefer présentent la nouvelle organisation de la R7 « Vers une Région dynamique, souple et transversale ». Fruit d'une démarche de longue haleine. En discussion avec les paroisses, les paroissiens, le CS...

Ce rapport doit être soumis au CS. Vincent Guyaz donnera son avis. Puis nous ouvrirons la discussion. Enfin ce rapport sera mis au vote.

Les temps changent, l'Eglise doit s'adapter. Dans les dix prochaines années, une centaine de ministres vont prendre leur retraite. Il y aura d'autres gens, d'autres vocations, mais les choses changent, des laïcs seront formés pour des métiers d'Eglise. Alexandra Lasserre en est le modèle dans notre Région.

Il y a des projets en route, de paroisses (jeunesse), de ministres (Olivier Bader => couples, Jacqueline Menétrey => isolés.)

Changement ≠ tout sera plus simple et facile, mais nous pouvons, avec l'aide de tous, laïcs et ministres, faire une Région spirituelle. Faire le saut de la foi face à un avenir.

Ce système n'est pas le seul, n'est pas parfait, mais permet d'avancer, on va continuer à le développer ensemble.

5.2 Information et considération du Conseil synodal, M. Vincent Guyaz, CS

Etape qui ouvre, même si elle nous met dans l'inconfort.

Ce que le CS a demandé : tout d'abord, dans la redistribution des forces ministérielles, qu'il y ait une cohérence avec le programme de législature (lien aux familles, TES, contact avec les distancés). S'orienter dans tous les lieux d'Eglise avec ces trois axes. Deuxième chose demandée aux Régions = autonomie, toutes les Régions sont différentes. Responsabilité d'être attentif au monde, mais en cohérence interne dans chaque Région. Saluer le CR qui a demandé du temps pour qu'il y ait des allers-retours avec les Conseils, les laïcs. Saluer le travail effectué et les options proposées. Reconnaissance de là où on en est ce soir. Tableau des trois colonnes qui proposent les distributions des ministères : responsabilités paroissiales, responsabilités pour les projets, et colonne des ministères « souples », de l'appui pour les communautés existantes, et de l'appui pour la nouveauté, pour être en lien avec les gens qui n'ont plus de réalité territoriale paroissiale. Le CS vous encourage au débat, et à aller de l'avant avec ce qui vous est proposé. Il y aura encore du dialogue, il faudra affiner selon ce qui se vivra. Mais allez-y !

5.3 Discussion et vote de l'Assemblée

Michel Favre – Balcon-du-Jura : tout n'est pas bloqué, il faudra des mises au point. Le Conseil paroissial du Balcon du Jura relève la qualité de travail effectué. Changement considérable, mais solution susceptible de répondre aux défis à venir, soulevés par le CS, la dotation, et la souplesse qui sera nécessaire. Souci par rapport au choix de créer des postes paroissiaux à 50%. Cela ne permet pas de prendre la mesure du changement. Le risque est grand que tous attendent du responsable de la communauté qu'il fasse comme avant, ou presque. Frustrations inévitables. Douze lieux d'Eglise à 50% utilisent une énorme part de la dotation. Variante : découpler cette responsabilité : un responsable paroissial à 30%, garanti absolument en cas de vacance, coordinateur de la paroisse ; et un ministre de proximité à 25% ou 50%, qui ferait un-deux cultes par mois, les actes ecclésiastiques, en coordination avec le Conseil paroissial (CP). Variante plus claire, plus souple et plus pérenne. Plus claire parce que marque le changement. Santé des collaborateurs et des laïcs engagés. Plus souple : subsidiarité, plus agile, moins de part de dotation figée. Plus pérenne : par sa souplesse, aurait une plus grande résilience au changement. Deux ministres qui collaborent étroitement dans chaque paroisse est un plus !

Christophe Collaud – ministre CR : 30% était dans le premier projet... Règlement ecclésiastique : 50% au minimum par paroisse. Le 50% pourrait être scindé en deux 25%.

Claude-Cécile Bettex – Yverdon-Fontenay-Les Cygnes : postes pastoraux – le pasteur qui prêche pour les cultes doit être quelqu'un qui connaisse et ait un lien avec la paroisse et les paroissiens, le 50% est déjà très peu pour assurer une vraie présence.

Yves Volet – Yverdon-Temple : question de proportion – le 540% est faible et 600% beaucoup.

Jean-Christophe Jaermann – ministre, Balcon-du-Jura : si ministre à 50% en paroisse, on ne voit pas la différence et la charge va être trop lourde. Une solution qui donne plus de marge aux paroisses.

François Lemrich – coordinateur CR : le CS, pour la santé au travail demande que l'on ne descende pas en-dessous de 40%. Pour certaines paroisses, la demande sera « basse » pendant un temps, pour d'autres il faut du monde, avantage du système souple.

Tamara Gasteiner – ministre, L'Arnon : dans modèle avec 30%, est-il pensé que ce soit un laïc ? Cela libèrerait des forces ministérielles.

Jean-Christophe Jaermann – ministre, Balcon-du-Jura : non. L'intérêt de la proposition c'est qu'il y ait partout deux ministres. Répondre aux charismes. Que les ministres puissent être sur deux lieux.

Claude-Cécile Bettex – Yverdon-Fontenay-Les Cygnes : il y aura de toute manière plusieurs visages dans les paroisses, le modèle du Balcon les multiplie encore. Les Conseil paroissiaux devront jongler entre tous les intervenants qui viendront. Espère que tous les pasteurs ne tournent pas dans les paroisses, qu'il y ait au maximum 3 ou 4 ministres qui interviennent dans une paroisse, sinon plus de vrais contacts.

Christophe Collaud – ministre, CR : le 50% donne plus de souplesse.

Président : la demande du Balcon est que sa proposition soit discutée. L'a-t-elle été assez ou non ? Le Balcon propose-t-il des amendements.

Christophe Collaud – ministre CR : la phrase proposée au vote propose un 50% par paroisse, mais ne précise pas comment (une seule personne ou pas).

Vincent Guyaz – CS : le CS souhaite ne pas fixer des choses à 30% (3 x 30% pour être proche d'un plein-temps), cela risque un éparpillement et des difficultés.

Jean-Christophe Jaermann – ministre, Balcon-du-Jura : dépose un amendement – « La répartition entre les trois colonnes du tableau du CR doit encore être affiné ». L'amendement est soutenu.

Au vote : 10 pour – 13 contre – 2 abstentions. Amendement rejeté.

Alain Ledoux – ministre Pomy-Gressy-Suchy : dépose un autre amendement. CS et CR parlent des nouveaux métiers d'Eglise. Mais le CR demande de valider le tableau des forces ministérielles. Ce n'est pas logique. Il faudrait parler de « tableau des dotations ». Le Conseil régional se rallie à la proposition. L'amendement devient la proposition à voter.

Le CR a souhaité le scrutin à bulletin secret : il faut trois soutiens dans l'assemblée. Il n'y en a point. Le vote sera à mains levées.

Demande procuration pour un délégué absent : ce n'est réglementairement pas possible.

Au vote :

L'Assemblée régionale valide le tableau des dotations des 14,4 EPT attribué à notre Région.

L'Assemblée régionale demande au Conseil régional de mettre en place le projet présenté, de l'adapter et de le préciser en fonction des défis rencontrés.

Pour 20 – contre 0 – abstentions 7. Proposition acceptée.

Erwin Stucki, président CR : remerciement au nom du CR. Défi pour tous. Confort différent. Témoignage de confiance au CR, mission de mettre en œuvre. Le colloque des ministres, qui n'a pas d'existence réglementaire, doit aller de l'avant. Maintenant, le travail commence. Le cadre a pu être débattu, il reste de la marge de manœuvre. Le ministre de coordination doit

inciter les ministres à donner leur déclaration d'intention. 19 mai CR et CP's. Validation des attributions de poste avant l'été. Mise en œuvre en septembre.

6. Informations synodales

Sylvie Arnaud – Formation et Accompagnement + déléguée au Synode : Comme la prochaine session extraordinaire aura lieu les 25 et 26 mars à Tolothenaz, ne peut parler que de l'ordre du jour de la session. Elle sent une bonne énergie et une volonté de co-construire et s'en réjouit. Elle met l'accent sur 2 points :

Un groupe de travail sera élu pour aborder la question de la gouvernance et réfléchir à propos de plusieurs chantiers dans le but de rendre notre institution plus agile. Ce groupe de travail travaillera dès avril pour présentation au Synode de novembre.

Il y aura une élection complémentaire au Conseil synodal. Il y a 4 candidatures. Il est réjouissant donc de savoir que le Synode pourra élire un 7^e conseiller.

Tamara Gasteiner a réussi ses examens de consécration comme diacre !

Il paraît que l'EERV est comme un zoo auquel il manque un animal, c'est l'élan. Mais elle le sent bien présent maintenant.

Vincent Guyaz – CS : encouragement pour les étapes dans lesquels la Région va s'investir.

Animateurs d'Eglise : ce métier existe depuis un certain temps dans notre Eglise. Il y en a quelques-uns. Ça n'a pas vraiment décollé même si le Synode insiste.

L'engagement n'est pas porté que par des pasteurs et des diacres... Confier des tâches à des personnes qui ont des compétences que les ministres n'ont pas (exemple info-com). Il y a aujourd'hui un processus qui est prêt, et des gens s'intéressent à des postes (travail en EMS, pour la jeunesse, pour de l'administratif, etc.). Reconnaissance des acquis, et mettre en place une formation complémentaire. Identifier par les responsables du séminaire de culture théologique. Accueil et recherche de gens : 20% au pasteur Etienne Guilloud pour chercher des gens. En parallèle de cette ouverture aux laïcs, mission confiée au pasteur Christophe Collaud à 20 % l'appel aux études de théologies, et soutien aux étudiants. Cette énergie positive réjouit le CS. Souhait de bénédiction et de l'énergie de Dieu dans la joie du service du Christ.

Jacqueline Serex – Présence et Solidarité : travail interreligieux pourrait-il être activé par des animateurs d'Eglise ?

Vincent Guyaz – CS : d'autres nous le disent, y compris l'Etat. On n'a pas d'agenda, mais cela reste une préoccupation et une intention.

7. Propositions individuelles

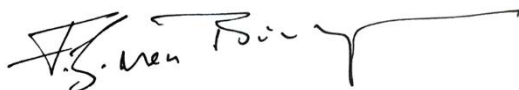
Erwin Stucki – président CR : élément nouveau avec missive de mars et aide d'Alexandra Lasserre, on peut atteindre un nouveau document que produit le CR. Objectifs de travail :

disparités entre les paroisses à identifier. Soutenir les SC dans le changement, les renouveler, les rajeunir, voir en ajouter un. Relocaliser le CAJO : *Samuel Gabrieli – ministre Mont-Aubert (+ en charge de Formation et Accompagnement)* : le Centre d'Animation Jeunesse Œcuménique déménage ce mois de mars au Pavillon de la Villette à Yverdon, à l'instigation de la paroisse du Temple. Venez visiter et donner souffle ! (A noter que le bureau du CR emménage à la Maison de paroisse de la rue Pestalozzi).

Séance levée à 21h56

Pomy – 11 mars 2022

Le président



Frans van Binsbergen

La secrétaire



Sophie Mermod-Gilliéron

RAPPORT SUR LES COMPTES 2021
REGION ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Mesdames et Messieurs,

Région 07

Les comptes Région division sont conformes au budget, avec les principales dépenses que sont le loyer de la Rue du Pré 12-14 et les différentes rémunérations secrétaire et rédaction du journal « Réformés ». Les recettes restent les contributions des paroisses et la participation de la Fedec pour le loyer du Cajo.

Pour le secteur « chancellerie et Finances », peu de frais pour l'année 2021.

Service communautaire Formation et Accompagnement

C'est toujours le loyer de la Rue du Pré qui grève les comptes FA ; le déménagement au Pavillon de la Vilette améliorera sensiblement la situation financière de ce service communautaire.

Le camp d'enfants à Leysin s'est bien passé, avec une bonne organisation et un léger bénéfice. Merci à Christophe Collaud et son équipe.

Les activités KT sont toujours à cheval sur deux années de compte, en automne on prend note des inscriptions et les parents paient la finance et au printemps on paie les frais des activités.

Le camp « jeunesse » préparé par Tamara Gasteiner et ses aides a pu se divertir en Bourgogne. Un bénéfice de CHF 600.- a été réalisé par la vente de tresses notamment. Merci aux organisateurs.

Les autres activités sont restées en suspens pendant cette année 2021, encore et toujours à cause de la pandémie.

Service communautaire Présence et Solidarité

La Roulotte fait toujours un carton avec ses donateurs, fidèles dans leur générosité.

Il n'y a pas eu d'activité de groupe avec impact financier pour les secteurs «mission et migrants» et «écoute et accompagnement». La diacre responsable a beaucoup œuvré dans l'aide aux familles, avec des visites, des propositions de camps pour les enfants et beaucoup de soutien.

Le comité du fonds des Mineurs a octroyé plusieurs aides, ces montants ont été prélevés sur le fonds, auprès de la BCV.

Constatations générales :

- La publicité pour le spectacle de la Marelle n'a pas été largement diffusée ; heureusement la soirée a réuni 120 personnes, la collecte fut généreuse et un bénéfice de CHF 816.- nous a été versé par la Compagnie de la Marelle.
- Le Fonds « Formation et Accompagnement » a été alimenté de CHF 3'000.- grâce à un don spécial, pour les activités KT qui seraient déficitaires.
- Nous avons pu liquider les transitoires en remboursant les paroisses bénéficiaires, et en comptabilisant les écritures. Le capital s'en trouve donc légèrement augmenté.
- MERCI à tous les membres des comités, aux ministres et diacres qui ont rédigé leur rapport très détaillé et complet.

Chantal Bujard Bovey

Prahins, le 9 mars 2022

Rapport de la Commission de gestion et des finances à l'Assemblée régionale du 10 mars 2022.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les délégués,

La Commission de gestion et des finances de notre région est composée de Mme Chantal Aebi, Mr Jean Luc Gauchat et Mr Guillaume Ndam Daniel. Elle s'est réunie le 24 février pour étudier les comptes de l'exercice 2021 en présence de Monsieur Erwin Stucki, président du CR, ainsi que Madame Chantal Bujard Bovey, Trésorière-caissière. Qu'ils soient ici remerciés pour leur énorme travail, pour leurs explications et leur présentation précises et détaillées.

1- La vie de la région

La Commission de gestion et des finances a été heureuse de constater que malgré une deuxième année consécutive de pandémie, la vie de l'église a pu être maintenue sous diverses formes. L'utilisation des moyens virtuels s'est intensifiée permettant de maintenir les liens communautaires forts.

Le CR a dû faire preuve d'anticipation face à une situation nouvelle et complexe, notamment en ce qui concerne le projet de réorganisation de l'EERV. Les paroisses ont dû faire aussi preuve d'adaptation avec souplesse aux nouvelles formes de vie d'Église en cours.

2- Les comptes

La Commission de gestion et des finances a procédé à la vérification des comptes 2021.

Elle a constaté un bénéfice réjouissant mais certainement dû aux activités qui n'ont pas pu avoir lieu. Les comptes sont ainsi équilibrés grâce aux multiples engagements des paroisses.

Le total des charges de cet exercice est de CHF. 70 729.- contre un total des produits de CHF. 80 074.- Ce qui fait un bénéfice de CHF 9343.-

Sur la base de ces chiffres, de ces vérifications, des investigations faites et des remarques mentionnées, la commission de gestion vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, d'approuver la gestion du Conseil régional pour l'année 2021, d'approuver les comptes 2021 de la région 7 de l'EERV et d'en donner décharge au Conseil Régional.

Nous remercions le Conseil régional pour son travail remarquable empreint de courage et d'optimisme dans l'organisation future d'une nouvelle gouvernance tout en assumant une gestion correcte des comptes et de la vie régionale. Toute notre gratitude à Jésus Christ, notre Seigneur qui nous accompagne au quotidien.

Yverdon, le 24 février 2022

Pour la commission de gestion
Chantal Aebi, Jean-Luc Gauchat et
Guillaume Ndam Daniel